

Les revenus agricoles sont à nouveau pénalisés par la hausse des matières premières

a valeur de la production agricole augmente légèrement en 2012, mais la hausse des matières premières entraîne à nouveau une baisse des revenus. La valeur totale de la production agricole dépasse pour la première fois les 400 millions d'euros. Elle progresse régulièrement, passant de 348 millions d'euros en 2000 à 404 millions d'euros en 2012 (tableau 1).

Trois filières constituent l'essentiel de la valeur de la production à La Réunion : canne, fruits et légumes et élevage. La production de canne à sucre est prépondérante avec 134 millions d'euros en 2012. Les fruits, légumes et tubercules représentent 123 millions d'euros. Enfin, les produits de l'élevage contribuent à hauteur de 118 millions d'euros.

Le revenu agricole baisse de nouveau

Les consommations intermédiaires augmentent une nouvelle fois de 7 % en 2012, après + 11 % en 2011.

Cette hausse génère plus de 13 millions d'euros de charges supplémentaires qui alourdissent les charges d'exploitation. Les consommations intermédiaires représentent désormais 51 % de la valeur totale de la production contre 39 % en 2000.

Dans ce contexte difficile, la valeur ajoutée brute de 2012 perd près de 10 millions d'euros et s'établit à 196 millions d'euros. Le résultat agricole baisse de 4,6 % (195 millions d'euros)

■ Tableau 1 - Production agricole : une hausse annihilée par les consommations intermédiaires

en millions d'euros

	2000	2010	2011	20121	Évolution 2012/2011 (%)
Canne à sucre	105	130	133	134	1,2
Fruits, légumes et tubercules	124	120	123	123	0,0
Autres production végétales	17	24	24	24	0,0
Bétail	44	40	43	43	0,2
Volailles, œufs	41	56	60	62	3,0
Lait et autres produits de l'élevage	14	13	13	14	5,5
Total production de biens ² dont :	344	383	395	400	1,1
- production végétale	246	274	280	281	0,6
- production animale	98	109	116	118	2,2
Activité principale de travaux agricoles	4	4	4	4	0,0
Valeur totale de la production	348	387	399	404	1,1
Consommations intermédiaires	135	175	194	208	6,9
Valeur ajoutée brute	213	212	205	196	-4,4
Revenu net d'entreprise	166	156	149	139	-6,9
Résultat agricole³	209	211	204	195	-4,6

Source : Agreste, Daaf La Réunion

^{1.} Chiffres provisoires. 2. Y compris aides directes aux productions (aides canne dont recette bagasse-énergie, aides POSEI à la production, ADMCA PPR, PAB); hors subventions (ICHN, MAE, calamités). 3. Correspond à la valeur totale des productions et subventions (ICHN, MAE, calamités) diminuée des consommations intermédiaires, impôts et amortissements.

La production végétale se maintient

La campagne 2012 de production de fruits et légumes est marquée par deux épisodes de sécheresse exceptionnels : l'un au second semestre 2011 qui s'est poursuivi jusqu'en janvier 2012, le second qui a touché l'île entre avril et décembre 2012, particulièrement dans l'Ouest et le Sud. Cette sécheresse a entraîné un épuisement précoce de l'offre de certains fruits et légumes sur les étals. Mais la demande locale a cependant été satisfaite dans l'ensemble et les cours se sont bien maintenus sur l'année.

La valeur de la production de canne augmente de 1,2 % en 2012, malgré la sécheresse qui a particulièrement touché la zone Sud en début d'année, et la grève qui a perturbé les livraisons aux usines en septembre. La campagne cannière s'est avérée meilleure que prévue. La production de sucre s'élève à 208 730 tonnes. Elle se situe au-dessus de la moyenne décennale (202 900 tonnes) pour la quatrième année consécutive. La richesse en sucre (ou teneur en sucre) est de 13,92 %, proche de la moyenne décennale. C'est le meilleur niveau sur les quatre dernières années (graphique 1).

Les deux années consécutives de sécheresse et un hiver particulièrement frais dans le Sud ont créé des conditions favorables pour la concentration de saccharose dans la canne. La forte richesse en sucre compense la faible production de canne. Avec 1 835 790 tonnes, le tonnage produit recule de 2,7 % par rapport à la campagne 2011 et se situe en dessous de la moyenne décennale (– 4 870 tonnes)

Pour en savoir plus

- http://www.agreste.agriculture.gouv.fr puis accéder à l'espace « Recensement agricole 2010 ».
- http://www.daaf974.agriculture.gouv.fr puis accéder à l'espace « Données agricoles et rurales », rubriques « documentations agricoles » ou «atlas agricole».

■ Graphique 1 - Production annuelle de sucre et richesse



Source : Centre technique interprofessionnel de la canne et du sucre.

La production animale progresse dans un contexte difficile

Comme en 2011, l'exercice 2012 est marqué par le renchérissement des consommations intermédiaires. La hausse concerne principalement les engrais et amendements (+ 6 millions d'euros) et les aliments pour animaux (+ 4 millions d'euros), dont le prix suit celui des céréales. Les produits pétroliers augmentent également de trois millions d'euros.

La hausse des matières premières impacte plus particulièrement les filières viandes (volailles, porcs, bovins) et lait. Dans un contexte de tension sur les prix à la consommation, une partie seulement des surcoûts est répercutée, ce qui place les filières d'élevage dans une situation de plus en plus difficile.

Par ailleurs, le début d'année 2012 est marqué par une pénurie d'œufs et une augmentation significative de son prix. En effet, certains éleveurs ont été contraints de réduire leur activité le temps de se mettre en conformité avec les nouvelles normes européennes en matière de protection des poules pondeuses (directive 199/74/CE s'appliquant à compter du 1er janvier 2012).

Lionel LEVET, Daaf La Réunion



Forte augmentation des mesures agro-environnementales en 2012

Les mesures agro-environnementales (MAE) sont des dispositifs contractuels qui permettent d'accompagner les exploitants dans la mise en œuvre de pratiques agricoles favorables au développement durable. Elles constituent un axe essentiel de la politique agricole en promouvant des pratiques agronomiques plus respectueuses de l'environnement. Les agriculteurs qui souscrivent un contrat MAE s'engagent pour 5 années à respecter un cahier des charges (propre à chaque dispositif) et obtiennent en contrepartie une rémunération annuelle, proportionnelle à la quantité engagée, qui compense les coûts supplémentaires et/ou le manque à gagner.

Les MAE mises en place à La Réunion répondent à des enjeux prioritaires qui ont été identifiés lors du diagnostic environnemental du Programme de développement rural pour La Réunion (PDRR) et qui regroupent un ensemble d'objectifs environnementaux :

- ✓ eau : diminuer les pollutions et mieux gérer la ressource,
- ✓ sol : prévenir l'érosion pour maintenir la fertilité des sols,
- ✓ biodiversité : préserver les espèces protégées et les écosystèmes,
- ✓ paysage : lutter contre la déprise agricole (abandon de l'activité de culture ou d'élevage) et ses effets sur les paysages.

Près de 1 000 exploitants ont signé

Au cours de la période 2008-2012, 988 exploitants ont signé au total 1 311 contrats MAE. Ces contrats concernent 9 130 hectares de terres, 7 560 mètres de linéaires (haies, fossés) et plus de 7 750 ruches.

Les MAE qui concernent la culture de la canne à sucre ont attiré le plus grand nombre d'agriculteurs :

- ✓ mesure cannière agro-environnementale (MCAE) relative aux pratiques de désherbage,
- √ épaillage de la canne à sucre (EPAIL),
- ✓ mesure agro-environnementale territorialisée (MAET) Canne.

Viennent ensuite des mesures spécifiques des filières d'élevage :

- mesure herbagère agro-environnementale (MHAE), qui concerne le respect d'un taux maximal de chargement,
- ✓ préparation des plastiques au recyclage (PLAST),
- ✓ amélioration du potentiel pollinisateur des abeilles domestiques (API).

Les mesures « Canne » et la MHAE représentent respectivement 60 % et 30 % des surfaces concernées par les MAE.

Le nombre de contrats signés annuellement a augmenté considérablement en 2012 : 757 contrats ont été souscrits contre seulement 72 en 2011. Cette brusque mobilisation fait suite à l'harmonisation des taux horaires (coût d'une heure de travail) au niveau national, ayant entraîné une revalorisation des rémunérations des MAE.

5,9 millions d'euros déjà versés

Fin 2012, le montant des aides compensatoires déjà versées s'élevait à environ 5,9 millions d'euros, et le montant engagé était d'environ 12,5 millions d'euros. L'enveloppe totale dédiée au financement des MAE pour la période 2008-2013 est d'environ 16 millions d'euros, dont 12 millions du Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader), 3,4 millions de l'État et 0,6 million du Conseil général.

